

des Nations Unies, auquel siégeait alors le Canada, furent d'ailleurs interprétées ou débattues avec la guerre froide comme toile de fond. Qu'il fut question de décider de l'admission de nouveaux membres à l'ONU ou de chercher à résoudre les conflits en Palestine, en Indonésie, en Corée ou au Cachemire, la délégation canadienne se retrouva souvent aux premières lignes dans la guerre de mots que se livraient deux idéologies opposées.

«Aujourd'hui, il n'est qu'un agresseur possible,» affirma Brooke Claxton à la Chambre des communes le 24 juin 1948. «Le seul conflit auquel le Canada prendrait part serait un conflit universel, une guerre totale⁴.» Les négociateurs canadiens jouèrent un rôle important dans l'élaboration du système de sécurité collective mis en place pour contrer la menace soviétique. La négociation du Traité de l'Atlantique Nord se déroula en trois étapes : des réunions tripartites en mars auxquelles participèrent les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada; des rencontres, à Washington, entre les ambassadeurs de ces pays et d'autres signataires du Traité de Bruxelles durant l'été; et de nouvelles rencontres entre les ambassadeurs, qui se poursuivaient toujours à la fin de l'année. Le département d'État prépara un compte rendu des rencontres des ambassadeurs, qui a été reproduit dans *Foreign Relations of the United States* (1948, volume III). Plutôt que de reprendre ce compte rendu, nous nous en sommes remis aux rapports canadiens sur les discussions et les négociations, ainsi qu'à certains comptes rendus des groupes de travail préparés par l'ambassade du Canada. Deux ouvrages, *Time of Fear and Hope* (Toronto, 1977) d'Escott Reid, et *In Defence of Canada: Growing Up Allied* (Toronto, 1980) de James Eayrs, ont puisé à ces sources. Sauf pour quelques nuances, la version des faits relatée ici est sensiblement la même. J'ai voulu couvrir ces négociations le plus complètement possible pour montrer à quel point ce sujet était important pour les décideurs à Ottawa et pour préserver l'équilibre dans ce survol des relations extérieures du Canada.

Même si ce chapitre débute par une tribulation plutôt familière pour Mackenzie King — la tendance des Britanniques à se livrer à des généralisations concernant les attitudes, les intérêts et les engagements du Commonwealth —, il importe de signaler que le Premier ministre ne fut pas aussi hésitant dans sa réponse (document 298) à la demande que lui avait faite le Premier ministre britannique Clement Attlee de participer aux discussions préliminaires sur la sécurité dans l'Atlantique Nord (document 296). En fait, King s'arrangea même pour lier la possibilité d'une coopération économique dans le cadre d'un éventuel Traité de l'Atlantique Nord et l'abandon du projet de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (documents 323, 647 et 648). Fort conscient des réticences habituelles du Premier ministre au sujet d'engagements, réels ou appréhendés, Pearson souligna à plusieurs reprises que les discussions n'engageraient à rien. À l'automne, Reid tenta de convaincre ses collègues, son ministre et son ministre suppléant que le Cabinet devrait approuver l'ensemble de documents sur cette question. Une bonne indication des tensions suscitées par ces discussions et fournie par la démarche de Reid auprès de Pearson (document 425) et la conversation téléphonique entre Brooke Claxton et Hume Wrong (document 441) ainsi que par les commentaires sur la formulation de certains textes (particulièrement les observations incisives de Norman Robertson dans le document 414).

⁴Chambre des communes, *Débats*, 24 juin 1948, p. 5956.